

R4.MP.10 réglementation et droit du travail

Composante
Institut universitaire de technologie d'Angoulême

Présentation

Description

Prendre en compte les obligations réglementaires et recommandations normatives en matière de sécurité au travail :

- Intégrer les fondamentaux réglementaires et notamment les obligations de l'employeur et des salariés en termes de prévention

- Participer à l'évaluation des risques professionnels au poste de travail
- Participer à la prévention des accidents du travail /maladies professionnelles
- Participer à l'analyse d'un accident, d'un presque accident.

Prendre en compte les droits et devoirs des parties au sein de l'entreprise :

- Règlement intérieur, convention collective
- Contrats de travail et rémunération
- Relations avec les partenaires sociaux.

Heures d'enseignement

CM	CM	3h
TD	TD	12h
TP	TP	12h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
R4.MP.10 réglementation et droit du travail - TP	UE			12h	
R4.MP.10 réglementation et droit du travail - CM/TD	UE	3h	12h		

UE = Unité d'enseignement



EC = Élément Constitutif